

III. - Reconnaître la place des jeunes dans l'école et les former à l'exercice de la responsabilité et de la liberté.

- A cet effet, l'établissement bénéficie déjà :

- D'un règlement intérieur, d'un projet d'établissement, d'une charte de civilité.
- Suivant les niveaux, d'un accueil personnalisé de chaque nouveau collégien par un ancien (système du poisson-pilote).
- D'un accueil spécifique des 6èmes et des 2des.
- D'un C.D.I. (centre de documentation et d'information), véritable fonds de recherche et soutien pour tout projet pédagogique.
- D'un B.D.I. (bureau de documentation et d'information) assuré par des parents bénévoles, pour favoriser la conception d'un projet personnel des élèves évolutif à partir de la Quatrième.
- D'une « Soirée-carrières » permettant, à partir de la classe de Troisième, de rencontrer au sein de l'établissement des professionnels.
- De l'organisation de deux stages obligatoires de découverte de l'entreprise en 3^{ème} et en 2de.
- D'interventions extérieures lors des temps d'animation et de vie de classe.
- D'un Forum post-bac au lycée qui vient compléter tout le travail sur l'orientation, ainsi que d'ateliers CV, motivation, prise de parole en public (joutes oratoires)
- D'ateliers consacrés au chant (chœur), à la musique (ensemble instrumental), à l'animation liturgique (GAP).
- De foyers en collège et en lycée, de l'animation de la cafeteria de Béarn.
- D'un atelier théâtral.
- D'ateliers d'échecs, d'histoire, de lecture, de sciences, de visites du patrimoine, de warhammer, d'anglais, d'informatique, d'initiation à la langue russe, de yoga.
- D'activités sportives très diversifiées : football, rugby, basket-ball, tennis, tennis de table, step....

- L'établissement prévoit (entre 2014 et 2019): Lycée St Antoine en 2014.

- Un accroissement d'une mise à disposition de lieux de vie pour les élèves avec une prise en charge réalisée par les élèves eux-mêmes.
- Atelier jardinage : St Antoine 2015
- La mise en place d'une journée d'intégration par niveau : Béarn 2014 réunion de direction.
- Une meilleure prise en compte des initiatives des élèves, en prenant le temps de la relecture et de l'analyse de leurs propositions.
- Une plus grande ouverture de l'heure de vie de classe à des intervenants extérieurs (professionnels, étudiants...) : 2015-2016.
- L'incitation des Terminales à se réinvestir dans l'établissement, les années suivant leur départ (2014-2015).
- Une réappropriation de la charte de civilité.

- De la formation au BAFA et d'une intégration de quelques titulaires dans l'encadrement de la Croix-Fry.

- Du journal « Sans sucre » rédigé par des collégiens et du bulletin « Les Petits Bourgeois » en primaire.

- De la soirée du lycée.

- D'un temps de vie de classe, assuré par le professeur principal.

- D'une sensibilisation à la responsabilisation de l'élève (formation du délégué, rencontres des délégués, implication dans les exercices-incendies).

- D'un Conseil de vie collégienne et d'un Bureau des élèves du lycée.

- D'une programmation pluri-annuelle sur l'éducation affective et sexuelle.

- D'un plan de prévention et hygiène de vie.

- Globalement, l'établissement travaille à créer un environnement qui permette à l'ensemble des élèves, et particulièrement aux lycéens, de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités, à l'intérieur même de la classe, pendant les cours, mais aussi pendant les récréations, vis-à-vis des locaux, de leur travail, de leur camarade.

- L'établissement éduque :
 - au discernement (choix d'activités, de formation, d'orientation, choix personnels de vie, cohérence des choix, utilisation juste des moyens de communication...)
 - à ce qui est juste :
 - respect de la règle
 - respect de soi, de l'autre
 - solidarité

- De la commission du conseil d'établissement sur la place de l'élève.